

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 20 novembre 1981

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE CONGRÈS DU TRAVAIL
DU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, je prends la parole afin de proposer une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Le Congrès du travail du Canada a souligné de façon saisissante la fâcheuse posture de ceux qui sont victimes de la politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement en rassemblant un groupe de propriétaires canadiens menacés de perdre leur maison. Le Congrès se joindra aux consommateurs et autres groupes communautaires faisant partie de la Coalition contre les taux d'intérêt élevés afin d'alerter l'opinion aux effets néfastes de la politique gouvernementale lors d'une manifestation sur la colline du parlement demain. Je propose donc, appuyé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Que la Chambre ordonne au ministre des Finances de tenir compte des avertissements de la Coalition canadienne contre les taux d'intérêt élevés et prenne des mesures efficaces pour abaisser les taux d'intérêt, notamment pour les prêts hypothécaires.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ÉTAT DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Tout comme un microbe mortel, les taux d'intérêt exorbitants que le gouvernement actuel et les banques ont injectés dans le flot sanguin de notre agriculture empoisonnent le Canada, comme la septicémie. Des exploitations agricoles font faillite ou l'objet de saisies, des vaches laitières de race se vendent une vingtaine de dollars, des agriculteurs reçoivent le conseil de vendre leur exploitation pour survivre, des hommes, des femmes et des enfants se voient trompés dans leurs aspirations; pourtant, le gouvernement fédéral ne fait rien d'autre que parler et parler

encore. Je propose donc, avec l'appui du député de Peace River (M. Cooper):

Que les docteurs Trudeau et Whelan utilisent les remèdes dont ils disposent, soit la loi fédérale sur la stabilisation des prix, et injectent un sang nouveau dans le secteur de l'élevage avant qu'elle ne meure d'intérêtite. Pour l'amour de Dieu, et je le dis avec révérence, quand donc le gouvernement fédéral fera-t-il quelque chose pour sauvegarder cette industrie?

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE BUDGET

LES RÉPERCUSSIONS SUR LE REVENU DES AGRICULTEURS À LA
RETRAITE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et importante. Le budget du 12 novembre a imposé un lourd fardeau fiscal aux agriculteurs à l'âge de la retraite dont la vente de l'exploitation familiale ou celle du bétail constituaient leur seul régime d'épargne-retraite. En abolissant l'étalement du revenu au moyen de l'achat d'une rente à versements invariables, le budget les prive de cette option et de ce fait compromet la retraite des agriculteurs. Je propose donc, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que le ministre des Finances revienne sur sa décision et réintègre dans son budget la disposition permettant de contracter une rente à versements invariables.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES AUTOCHTONES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné qu'hier la Chambre a consenti à l'unanimité à inviter instamment le gouvernement de la Saskatchewan à accepter d'inscrire dans l'accord constitutionnel l'égalité de la femme et étant donné que deux gouvernements néo-démocrates dans l'ouest du Canada désirent l'enchaînement des droits conventionnels et des droits des autochtones, je propose, appuyé par le représentant de Churchill (M. Murphy):